

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce quatorzième jour de janvier de l'an deux mille dix-neuf, les règlements suivants :

- Règlement numéro 262-2018 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux;
- Règlement numéro 263-2018 relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la Ville de Warwick;
- Règlement numéro 264-2018 fixant les taux de taxes pour l'exercice 2019;
- Règlement numéro 265-2018 fixant la tarification pour l'exercice 2019;
- Règlement numéro 266-2018 régissant le déneigement et la disposition de la neige sur la voie publique;
- Règlement numéro 267-2018 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2019;

QU'une copie de ces règlements a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

QUE ces règlements entrent en vigueur ce 23 janvier 2019, jour de leur publication.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dix-huitième jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

---

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière